

Diplôme d'Etat de Docteur en Maïeutique

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Acteur.rice majeur.e.s de la prise en charge de la santé génésique des femmes, les sages-femmes exercent une profession médicale à compétences définies.

Grâce à une formation professionnalisante de grade Master et au droit de prescription que leur confère le diplôme d'Etat, les sages-femmes peuvent exercer leur activité en libéral, dans une structure hospitalière ou encore en PMI.

Leur champ de compétences comprend notamment:

- Le suivi gynécologique de prévention et la prescription de la contraception
- L'IVG médicamenteuse
- La prévention des addictions
- La réalisation d'échographies
- La préparation à l'accouchement et à la parentalité
- La surveillance médicale de la grossesse
- La pratique de l'accouchement
- La consultation post-natale
- La surveillance médicale de la mère et du nouveau-né après la naissance
- La vaccination de la mère, du nouveau-né et de leur entourage
- Le suivi de l'allaitement
- La rééducation périnéo-sphinctérienne

COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences attendues en fin de cursus sont à la fois théoriques, pratiques et relationnelles.

Elles se déclinent en :

- Connaissances théoriques médicales, particulièrement approfondies dans les domaines de la maïeutique, de la gynécologie et de la pédiatrie
- Savoir-faire technique tels que les manœuvres obstétricales, technique de réanimation, suture.
- Compétences relationnelles développées notamment autour de l'accompagnement à la parentalité et de la santé génésique des femmes (contrception, sexualité, dépistage)

<http://www.ordre-sages-femmes.fr/etre-sage-femme/competences/>

Programme

ORGANISATION

Formation professionnalisante, reposant sur une alternance stages/cours, durant toute l'année.

La formation est organisée en 3 cycles ; le 1^{er} cycle est sanctionné par l'obtention du DFG en sciences maïeutiques - grade licence : DFGSMA (180 ECTS). Sa validation est nécessaire pour passer en 2^{ème} cycle. Le 2^{ème} cycle est au DFA en sciences maïeutiques - grade master (300 ECTS). Le 3^{ème} court correspond à la 6^{ème} année est sanctionné par l'obtention du Diplôme d'État de Docteur en Maïeutique.

Les enseignements théoriques sont majoritairement en présentiel (CM, ED, TP) et obligatoires.

Les enseignements cliniques sont assurés durant les stages par les professionnels de santé et par les sages-femmes enseignantes, ainsi que par des séances de simulation basse et haute – fidélité.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

TUTORAT

Suivi assuré par un référent pédagogique, professionnel sage-femme enseignante, durant toute la scolarité

Accompagnement assuré par les étudiant.e.s des années supérieures.

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : Au minimum 86 semaines

Stages et projets tutorés :

Stages permettant les acquisitions nécessaires à l'exercice professionnel de la sage-femme, en regard du référentiel métier et compétences en pré, per et postnatal, ainsi qu'en gynécologie de prévention.

Lieux : Établissements de santé publics, privés participant au service public, territoriaux, libéraux , majoritairement en Ile de France.

Les stages ERASMUS ne sont pas compatibles avec la formation délivrée en France.

Selon les objectifs pédagogiques, des stages à l'étranger peuvent être réalisés (sous réserve de la validation des responsables pédagogiques).

Admission

Étudiant.e.s souhaitant exercer la profession de sage-femme

Reconversion professionnelle via le dispositif passerelles

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Connaissances scientifiques

Qualités relationnelles, esprit d'initiative et de responsabilité

Capacités d'analyse et de synthèse

Qualités rédactionnelles

Maitrise de la langue française

Résistance physique et psychologique

Choix de spécialités recommandés pour les élèves de 1ère et Terminale intéressés par la formation :

En 1ere, au moins Physique chimie

Pour les 2 autres options, Choix selon les appétences du lycéen

Idem en Terminale

Droits de scolarité :

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations *ici*.

Et après ?

POURSUITE D'ÉTUDES

Possibilité de poursuivre la formation sur un Master et un Doctorat.

Formation continue tout au long de la vie professionnelle avec possibilité de spécialisation par des Diplômes universitaires.

PASSERELLE

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Passerelles possibles vers les études de médecine,
pharmacie et odontologie.

Contacts

Directrice du Département Universitaire de

Maïeutique

Julie Gaillard

Département universitaire de maïeutique

Département universitaire de maïeutique

dum.sante@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

Département Universitaire de Maïeutique

Niveau d'études visé

BAC +6 et plus

ECTS

360

Public(s) cible(s)

- Étudiant
- Salarié - Profession libérale

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation professionnelle

Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

Langue(s) des enseignements

- Français

Lieu de formation

Site Cochin

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation